

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05957
Numéro SIREN : 497 816 397
Nom ou dénomination : SILK HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2022 sous le numéro de dépôt 46654

SILK HOLDING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
SILK HOLDING
11 Avenue De Friedland
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SILK HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les notes « A/ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements » de la partie « Règles et méthode comptables » et « Titres immobilisés » de la partie « Complément d'informations relatif au Bilan » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des titres de participations et des autres titres immobilisés, ainsi que leurs modalités de dépréciation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 mars 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Mathilde Hauswirth

SILK HOLDING SAS

11 Avenue de Friedland

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11
- <i>Détail bilan</i>	12 et 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14

DENJEAN & ASSOCIES

35 Avenue Victor Hugo

BP 266

75116 PARIS

01 45 02 20 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	66 573 601		66 573 601	66 573 601	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	66 573 601		66 573 601	66 573 601	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	16 809 537		16 809 537	16 819 680
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	5 404 434		5 404 434	3 522 974	
Charges constatées d'avance (3)					
Total III	22 213 972		22 213 972	20 342 654	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	88 787 573		88 787 573	86 916 255	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

16 612 542
DENJEAN & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 27 591 750)	27 591 750	27 591 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 800 000	7 800 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	240 546	166 520
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	1 417 730	11 244	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 864 408	1 480 512	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	1 724 157	1 724 157	
Total I	40 638 592	38 774 183	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	48 128 301	48 134 682
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 681	7 390	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	48 148 982	48 142 072
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	88 787 573	86 916 255	

(1) Dont à moins d'un an

584 910

578 000

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			0		
Total des Produits d'exploitation (I)			0		
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			34 223	33 382	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des Charges d'exploitation (II)			34 223	33 382	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 223	33 382	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 262 862	1 870 633
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	199 997	213 871
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 462 860	2 084 504
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	564 229	570 610
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	564 229	570 610
2. Résultat financier (V-VI)	1 898 631	1 513 893
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 864 408	1 480 512
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 462 860	2 084 504
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	598 452	603 992
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 864 408	1 480 512

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 459 858	2 083 770
564 229	570 610

DENJEAN & ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 88 787 573.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 1 864 408.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

Les effets de cette crise sur les états financiers des sociétés immobilières concernent principalement l'évolution et le recouvrement des loyers, la valorisation des actifs et des participations le cas échéant ainsi que la liquidité et notamment le respect des covenants bancaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et il est possible que les résultats futurs des opérations de la société diffèrent des estimations effectuées au 31 décembre 2021.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 27/03/2007 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires

A) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

B) Etat des créances et des dettes

Voir tableaux pages suivantes.

C) Engagement retraite

La société n'employant pas de personnel, aucun engagement de retraite n'a été provisionné.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

D) Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net de 1 749 874 euros.

La variation des capitaux propres au 31 Décembre 2021 s'explique par :

- la formation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 de 1 749 874 euros,
- l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 de la manière suivantes :
- 74 026 euros en réserve légale,
- 1 406 486 euros en report à nouveau,

E) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 389 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 389 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

F) Disponibilités

Le poste "disponibilités" au bilan comprend les soldes des comptes bancaires suivants:

- Banque Société Générale pour 2 400 543 euros.
- CAT Banque SG pour 3 003 670 euros.

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	66 573 601		
TOTAL	66 573 601		
TOTAL GENERAL	66 573 601		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			66 573 601	
TOTAL			66 573 601	
TOTAL GENERAL			66 573 601	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 724 157				1 724 157
TOTAL	1 724 157				1 724 157
TOTAL GENERAL	1 724 157				1 724 157

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	16 803 537	196 995	16 606 542
Débiteurs divers	6 000		6 000
TOTAL	16 809 537	196 995	16 612 542

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	20 681	20 681		
Groupe et associés	48 128 301	564 229		47 564 072
TOTAL	48 148 982	584 910		47 564 072

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 759 175			2 759 175

Le capital est entièrement libéré.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont estimés à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires ou à la valeur d'apport. La valeur comptable des principaux actifs immobilisés est comparée à la valeur de marché estimée. Une expertise indépendante sert de référence pour ces actifs immobilisés.

Lorsque la valeur de marché estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Elle est éventuellement complétée par une provision pour risque dans le cas où la valeur d'inventaire serait négative.

Au titre de l'exercice 2021, aucune provision n'a été constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	196 995
Disponibilités	222
Total	197 217

Les autres créances se composent des intérêts courus sur le prêt Ville l'Evêque.

Les disponibilités se composent des intérêts courus sur compte à terme.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	564 229
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 681
Total	584 910

Les emprunts et dettes financières diverses se composent des intérêts courus sur compte courant CNP.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se composent des factures non parvenues fournisseurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	38 774 183
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	38 774 183
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	38 774 183
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	1 480 512
Variation des provisions relevant des capitaux propres	269 362
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	40 524 057
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 749 874
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 749 874

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	564 229	2 462 860
Dont entreprises liées	564 229	2 459 858

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CNP ASSURANCES	SA	686618477	4 place Raoul Dautry 75015 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SILK HOLDING SAS
75008 PARIS

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - 13 15 VILLE L EVEQUE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	6 034 400	8 757 664	100.00	64 849 444	64 849 444	16 606 542		3 366 711	1 953 439		

SILK HOLDING

Société par actions simplifiée au capital social de 27.591.750 euros

Siège social : 11-13, Avenue de Friedland – 75008 PARIS

497 816 397 R.C.S Paris

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars, à quatorze heures et quinze minutes, au siège social,

La société « CNP ASSURANCES », société anonyme au capital de 686.618.477 euros, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social à PARIS (75015) 4 place Raoul Dautry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062, représentée par Madame Virginie DUCABLE, dûment habilitée à cet effet,

Associé détenant les 2.759.175 actions ordinaires composant le capital (l'« Associé Unique »),

En présence de la société « DTZ INVESTORS FRANCE », Présidente non associée de la Société,

La société « PricewaterhouseCoopers Audit », Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

I – A PREABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, lequel mentionne les impacts éventuels liés au Covid-19 sur l'activité de la Société, ont été établis par la société « DTZ INVESTORS FRANCE », société exerçant les fonctions de Président de la Société.

Le rapport de gestion, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et tout autre document requis par la loi et les règlements, ainsi que les statuts ont été communiqués et tenus à la disposition de l'Associé Unique et du Commissaire aux comptes dans les délais requis.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation desdits comptes et desdits rapports ; Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à cet égard ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les termes desdits rapports et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 1.864.408,21 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et décide, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice distribuable de 3.188.918,20 euros, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1.864.408,21 euros comme suit :

- à la dotation du compte « Réserve légale » pour93.220,41 euros (qui s'élèvera, après dotation, à 333.765,94 euros)
- le solde en compte « Report à nouveau » pour.....1.771.187,80 euros (qui s'élèvera, après affectation, à 3.188.918,20 euros)

Soit : 1.864.408,21 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Montant des dividendes distribués (en €)	Montant éligible à l'abattement de 40 % (en €)	Montant non éligible à l'abattement de 40% (en €)
Du 01/01/2020 au 31/12/2020	0 €	0 €	0 €
Du 01/01/2019 au 31/12/2019	1.241.629 €	0 €	1.241.629 €
Du 01/01/2018 au 31/12/2018	1.214.037 €	0 €	1.214.037 €

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L.227-10 précité n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte que des conventions conclues sous un exercice antérieur se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- une convention de compte-courant d'associé conclue avec la société « CNP ASSURANCES » : à la clôture de l'exercice écoulé, le compte-courant d'associé de la société « CNP ASSURANCES » s'élevait dans les comptes de la Société à la somme de 47.564.071,74 euros en principal ; les intérêts échus au titre de l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de 564.228,80 euros.
- une convention d'asset management avec la société « DTZ INVESTORS FRANCE » : la Société a versé à la société « DTZ INVESTORS FRANCE » une somme de 24.000 euros pour les prestations précitées au cours de l'exercice écoulé.
- une convention d'avance en compte-courant d'associé conclue avec la société « 13/15 VILLE L'EVÊQUE » : la Société a consenti, le 3 décembre 2015, à la société « 13/15 VILLE L'EVEQUE » une avance en compte-courant d'un montant de 53.590.412,22 euros rémunérée au taux légal pour une durée de 15 ans. Par un avenant de décembre 2017 avec prise d'effet rétroactif au 1^{er} janvier

2017, le montant de l'avance en compte-courant consentie par la Société a été augmenté pour être porté à 21.000.765,63 euros. Les autres conditions de la convention d'avance en compte-courant d'associé en date du 3 décembre 2015 n'ont pas été modifiées.

A la clôture de l'exercice écoulé, le montant de l'avance en compte-courant de la Société dans les comptes de la société « 13/15 VILLE L'EVEQUE » s'élevait à la somme de 16.606.542,33 euros en principal ; les intérêts courus au titre de l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de 196.995,11 euros.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

DocuSigned by:

Virginie Ducable

AB2F03341540475...

Associé Unique

Société « CNP ASSURANCES »

Représenté par Mme Virginie DUCABLE

SILK HOLDING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
SILK HOLDING
11 Avenue De Friedland
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SILK HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les notes « A/ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements » de la partie « Règles et méthode comptables » et « Titres immobilisés » de la partie « Complément d'informations relatif au Bilan » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des titres de participations et des autres titres immobilisés, ainsi que leurs modalités de dépréciation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 mars 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Mathilde Hauswirth

SILK HOLDING SAS

11 Avenue de Friedland

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11
- <i>Détail bilan</i>	12 et 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14

DENJEAN & ASSOCIES

35 Avenue Victor Hugo

BP 266

75116 PARIS

01 45 02 20 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	66 573 601		66 573 601	66 573 601	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	66 573 601		66 573 601	66 573 601	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	16 809 537		16 809 537	16 819 680
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	5 404 434		5 404 434	3 522 974	
Charges constatées d'avance (3)					
Total III	22 213 972		22 213 972	20 342 654	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	88 787 573		88 787 573	86 916 255	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

16 612 542
DENJEAN & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 27 591 750)	27 591 750	27 591 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 800 000	7 800 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	240 546	166 520
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	1 417 730	11 244	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 864 408	1 480 512	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	1 724 157	1 724 157	
Total I	40 638 592	38 774 183	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	48 128 301	48 134 682
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 681	7 390	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	48 148 982	48 142 072
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	88 787 573	86 916 255	

(1) Dont à moins d'un an

584 910

578 000

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			0		
Total des Produits d'exploitation (I)			0		
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			34 223	33 382	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des Charges d'exploitation (II)			34 223	33 382	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 223	33 382	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 262 862	1 870 633
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	199 997	213 871
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 462 860	2 084 504
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	564 229	570 610
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	564 229	570 610
2. Résultat financier (V-VI)	1 898 631	1 513 893
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 864 408	1 480 512
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 462 860	2 084 504
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	598 452	603 992
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 864 408	1 480 512

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 459 858 2 083 770
564 229 570 610

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 88 787 573.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 1 864 408.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

Les effets de cette crise sur les états financiers des sociétés immobilières concernent principalement l'évolution et le recouvrement des loyers, la valorisation des actifs et des participations le cas échéant ainsi que la liquidité et notamment le respect des covenants bancaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et il est possible que les résultats futurs des opérations de la société diffèrent des estimations effectuées au 31 décembre 2021.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 27/03/2007 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires

A) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

B) Etat des créances et des dettes

Voir tableaux pages suivantes.

C) Engagement retraite

La société n'employant pas de personnel, aucun engagement de retraite n'a été provisionné.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

D) Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net de 1 749 874 euros.

La variation des capitaux propres au 31 Décembre 2021 s'explique par :

- la formation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 de 1 749 874 euros,
- l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 de la manière suivantes :
- 74 026 euros en réserve légale,
- 1 406 486 euros en report à nouveau,

E) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 389 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 389 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

F) Disponibilités

Le poste "disponibilités" au bilan comprend les soldes des comptes bancaires suivants:

- Banque Société Générale pour 2 400 543 euros.
- CAT Banque SG pour 3 003 670 euros.

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	66 573 601		
TOTAL	66 573 601		
TOTAL GENERAL	66 573 601		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			66 573 601	
TOTAL			66 573 601	
TOTAL GENERAL			66 573 601	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 724 157				1 724 157
TOTAL	1 724 157				1 724 157
TOTAL GENERAL	1 724 157				1 724 157

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	16 803 537	196 995	16 606 542
Débiteurs divers	6 000		6 000
TOTAL	16 809 537	196 995	16 612 542

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	20 681	20 681		
Groupe et associés	48 128 301	564 229		47 564 072
TOTAL	48 148 982	584 910		47 564 072

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	2 759 175			2 759 175

Le capital est entièrement libéré.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont estimés à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires ou à la valeur d'apport. La valeur comptable des principaux actifs immobilisés est comparée à la valeur de marché estimée. Une expertise indépendante sert de référence pour ces actifs immobilisés.

Lorsque la valeur de marché estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Elle est éventuellement complétée par une provision pour risque dans le cas où la valeur d'inventaire serait négative.

Au titre de l'exercice 2021, aucune provision n'a été constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	196 995
Disponibilités	222
Total	197 217

Les autres créances se composent des intérêts courus sur le prêt Ville l'Evêque.

Les disponibilités se composent des intérêts courus sur compte à terme.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	564 229
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 681
Total	584 910

Les emprunts et dettes financières diverses se composent des intérêts courus sur compte courant CNP.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se composent des factures non parvenues fournisseurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	38 774 183
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	38 774 183
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	38 774 183
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	1 480 512
Variation des provisions relevant des capitaux propres	269 362
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	40 524 057
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 749 874
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 749 874

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	564 229	2 462 860
Dont entreprises liées	564 229	2 459 858

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CNP ASSURANCES	SA	686618477	4 place Raoul Dautry 75015 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SILK HOLDING SAS
75008 PARIS

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - 13 15 VILLE L EVEQUE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	6 034 400	8 757 664	100.00	64 849 444	64 849 444	16 606 542		3 366 711	1 953 439		